



Association Culturelle et de Loisirs

BRETAGNE

Territoire de Belfort FRANCE



Marche Populaire Internationale

Lundi de Pâques

6 avril 2026



Parcours de 5 et 10 km

Membre de la F.F.S.P N° F 1097

Visa F.F.S.P.N.:

Internet : <http://www.ffsp.fr>

E-Mail : contact@ffsp.fr



facebook.com/ivv.france



association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE

Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

- Départ et arrivée :** Salle communale - 1 route de Grosne 90130 BRETAGNE
Coordonnées GPS : 47.593299 / 6.999258
- Horaires :** Départ de 7 h 00 à 13 h 00
Arrivée limitée à 17 heures.
- Parcours :** 5 et 10 km, sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de : 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** Avant le 31 mars 2026 pour les groupes. Sur place pour les individuels
Serge PRETAT - 12 rue des moulins F-90100 VELLESCOT
Téléphone : 06 70 13 01 17
Email : sergepretat.lepays@yahoo.fr
- Récompenses :** Aux groupes de plus de 15 participants
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.
- Secourisme :** Premiers secours : Mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

***La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques
sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal***

Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ?

Signalez-le en écrivant à :

Signal-sports@sports.gouv.fr